

SEDIF : 35 années de solidarité internationale

Dossier de la rédaction de H2o
November 2021

"Merci aux 4 millions de Franciliennes et Franciliens, usagers du service public de l'eau, qui, grâce à leur contribution de 1 euro par foyer et par an, ont permis l'accès à l'eau potable à plus de 5 millions d'habitants dans les pays en voie de développement" : le SEDIF organisait, le 28 octobre à la Maison de la Mutualité un colloque pour célébrer le cap symbolique des 5 millions de personnes ayant bénéficié d'un accès à l'eau dans les pays en voie de développement grâce au programme Solidarité Eau. Pour l'occasion, le Syndicat avait pris une page de publicité dans le quotidien Le Parisien pour remercier ses "usagers bienfaiteurs".

Le Syndicat des Eaux d'Île-de-France, SEDIF, a engagé un programme Solidarité Eau dès 1986, soit bien avant la loi Oudin-Santini de février 2005 relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement. Initialement fixé à 1 centime de franc par mètre cube d'eau vendu, la contribution a été progressivement montée à 1 centime d'euro pour totaliser en 2020 un montant annuel de 2,1 millions d'euros versés à des ONG. Au total sur toute la période 40 millions d'euros ont été alloués à plus de 300 projets. L'action du Syndicat se concentre sur l'Afrique, l'Asie et en Haïti. Elle s'organise, via des ONG de droit français, avec des partenaires locaux qui gardent la maîtrise et également la responsabilité de leurs projets en contribuant à leur financement et à la formation des gestionnaires. Le SEDIF conduit d'ailleurs régulièrement des missions de contrôle et d'évaluation aux différentes phases de ces projets. Mais la fierté du Syndicat est aussi d'avoir réussi à l'occasion à organiser la gestion du service à son image, en aidant des communes voisines à se regrouper, tracer des infrastructures partagées, fixer un tarif et recruter un concessionnaire. Cette expérience, présentée au colloque, a notamment été conduite au Cambodge et reproduite au Laos. Le Syndicat va évidemment poursuivre son action visant à, selon la brochure éditée pour l'événement : bâtir des partenariats de longue durée avec des collectivités résolues à impulser des actions pluriannuelles circonscrites à un seul territoire ; examiner les projets au regard de l'efficacité des solutions et de leur pérennité ; favoriser avec d'autres grands services publics (assainissement, énergie...) des synergies sur des projets communs.

[Retour en vidéo sur le colloque - SEDIF](#)